Avis 09-A-40 du 26 juin 2009

relatif à un accord dérogatoire aux délais de paiement dans le secteur des articles de sport

Posted on: 08 juillet 2009 | Secteur:

DISTRIBUTION

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine

Ministre de l'Economie, de l'industrie et de

l'emploi

Dispositif(s)

se référer à l'avis

Entreprise(s)

concernée(s) Fédération Professionnelle des Entreprises

du Sport et des Loisirs (FPS), Fédération Française des Industries du Sport et des

Loisirs (FIFAS), Conseil National des

Professions du Cycle (CNPC-Tous à vélo),

Eurosima

Lire

le texte intégral de l'avis 213.82 Ko